



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/725
12 mars 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Douzième session
Point 4 de l'ordre du jour, partie a)

COMPOSITION DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE
CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET DE LA
PROTECTION DES MINORITES

Il résulte de la résolution que la Commission a adoptée à sa 520ème séance, le 9 mars 1956 (E/CN.4/724), qu'un siège est vacant à la Sous-Commission du fait que M. Sørensen ne peut plus participer à ses travaux.

Le représentant de la Norvège a soumis au Secrétaire général la candidature de M. Vieno Voitto Saario (Finlande), accompagnée d'un curriculum vitae qui est reproduit en annexe.

ANNEXE

Nom : Vieno Voitto Saario Né le 13 septembre 1912
Adresse : Oksasenkatu 9 B 31, Helsinki
Etudes : Diplôme de la Faculté de droit de l'Université de Helsinki (1936);
Doctorat en droit de l'Université de Helsinki (1944); études spécialisées à
l'Université de Columbia (1950) et à l'Ecole de droit de l'Université de Michigan
(1950-1951); diplôme de l'Académie du droit international de La Haye, (1953).
Carrière juridique : Membre du Barreau depuis 1944; attaché à la Cour d'appel
de Turku (1945 à 1947); attaché à la Cour suprême (1948 à 1950); Premier
Secrétaire de Cabinet au Ministère de la justice (1951 à 1952); Procureur
général à la Cour d'appel de Helsinki (1952 à 1954); Conseiller à cette même
Cour depuis 1955.
Autres activités : Correspondant finlandais des Nations Unies pour l'Annuaire des
droits de l'homme, depuis 1952; correspondant finlandais du "Nordisk Tidsskrift
for International Ret og Jus Gentium" depuis 1952; secrétaire honoraire de la
section finlandaise de l'International Law Association depuis 1952; délégué
finlandais à la Conférence de l'Association de l'International Law Association
de Lucerne, (1952) et d'Edimbourg, (1954).
Articles sur les sujets suivants : Procédure judiciaire dans les affaires de
délinquance juvénile; la Charte des Nations Unies.
